

L'université en mouvement*

Yves Gingras

Lancée par les discours alarmistes d'essayistes adoptant la posture du prophète qui annonce sur un ton inspiré « Le naufrage de l'université » ou « L'université en ruines », la réflexion des dix dernières années sur les transformations actuelles de l'université n'a pas toujours été sobre et fondée sur une analyse posée de l'histoire de cette institution presque millénaire. Ces discours de « fin du monde » qui prétendent dévoiler une remise en question radicale de la « mission fondamentale » des universités se fondent, en fait, sur une vision mythique d'une « mission » que se serait donnée l'université médiévale au moment de sa création, fruit de l'association de maîtres et d'élèves à Bologne, à Paris et à Oxford, aux alentours de 1200. À ceux qui aiment remonter aux sources pour assigner à l'université la noble tâche de produire un savoir universel, il faut d'abord rappeler que le terme « universitas » n'a jamais signifié « universel », mais bien « corporation » (ici, de maîtres et d'élèves) et que les premières universités visaient déjà à former des professionnels (juristes, médecins et théologiens)¹.

* Je tiens à remercier Camille Limoges et Brigitte Gemme pour leurs commentaires et suggestions. Je demeure, bien sûr, le seul responsable des erreurs et autres propositions scandaleuses que d'aucuns pourraient trouver dans ce texte.

1. Sur les relations entre universités et État au Moyen-Âge, voir S. Lusignan, « *Vérité garde le Roy* ». *La construction d'une identité universitaire en France (XIII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999. Pour une brève introduction générale, voir C. Charle et J. Verger, *Histoire des universités*, Paris, PUF, 1994.

Les hauts cris qui sont générés par les transformations actuelles indéniables de l'institution universitaire passent sous silence les nombreuses transformations antérieures qui ont modifié les universités depuis leur création. Or, lorsqu'on jette un coup d'œil sur l'histoire des universités depuis le Moyen-Âge, ce qui frappe d'abord est leur capacité d'adaptation et le fait qu'elles ont toujours été en étroite relation avec les pouvoirs temporels de leur époque (Église et États).

En effet, l'université en tant qu'institution a toujours répondu aux nouvelles demandes sociales par divers ajustements et au prix parfois de la disparition d'établissements universitaires. On peut même y voir là le secret de sa longévité. Si l'université existe depuis le Moyen-Âge, c'est justement parce qu'elle est capable de changement et de transformation selon les besoins de la société. Ce fait vient clairement contrecarrer les discours de certains, qui affirment que l'université est incapable de flexibilité face aux changements, tout en impliquant aussi que la « mission » de cette institution n'a jamais été unique et invariante.

En deuxième lieu, l'Église et l'État (sous ses différentes incarnations) ont joué un rôle dominant dans la transformation des universités. Si l'Église a perdu son pouvoir d'action sur l'université, l'État est, bien sûr, demeuré présent et a même augmenté son emprise. Ce rôle s'est exercé de différentes façons. La tension entre le désir d'autonomie de l'université et les tentatives de contrôle par l'État (et auparavant par l'Église) a toujours existé et constitue une caractéristique fondamentale et inscrite dans la longue durée de l'histoire des universités dont la vie propre (interne) n'est pas séparable de la vie sociale (externe) et de ses institutions.

Une troisième caractéristique de l'université est sa relative inertie. Contrairement à ce que plusieurs croient, l'écart temporel entre l'effervescence des demandes sociales et la réponse des universités est, à maints égards, un trait positif de l'institution qui lui permet d'éviter les effets pervers qui seraient engendrés par des réponses à très court terme à des demandes venues de toute part. En effet, la formation universitaire s'étire dans le moyen terme et le long terme, entre trois et dix ans. Il est donc important que les programmes de base conservent un certain degré de généralité qui leur donne justement une flexibilité de réponse aux imprévus et les préservent des formations

trop pointues qui n'ont de valeur que dans le très court terme et peuvent être acquises en d'autres lieux.

Quatrièmement, la période des Trente Glorieuses s'échelonnant de 1945 à 1975 représente une parenthèse dans l'histoire des universités. Cette période constitue une exception dans la longue durée universitaire et non une norme définissant la nature de la mission universitaire. Cette période exceptionnelle durant laquelle les États ont investi énormément dans les universités a permis à celles-ci de s'éloigner des demandes des entreprises auxquelles elles étaient très liées, dans de nombreux pays, dans la période 1870-1945. De ce point de vue, les discours dénonçant le caractère de plus en plus entrepreneurial des universités ont oublié qu'avant la Deuxième Guerre mondiale elles étaient souvent en relation assez étroite avec leurs milieux. Cette situation avait d'ailleurs été vertement critiquée dès 1918 par le sociologue américain Thorstein Veblen dans un essai, devenu classique, *The Higher Learning in America*, dénonçant la montée, aux États-Unis, des valeurs affairistes au sein des universités et le déclin de la formation fondamentale au profit de la formation professionnelle.

S'il est vrai que les entreprises demandent une formation professionnelle souvent pointue, cela est aussi vrai des professions qui répondent aux besoins sociaux comme le droit, la médecine, la psychologie, l'éducation ou le travail social, pour ne nommer que celles-là. Enfin, la dynamique interne de la production du savoir tend à accroître la spécialisation, en dehors de toute profession, les professeurs voulant enseigner aux cycles supérieurs et diriger des thèses dans leurs domaines de spécialisation. En somme, le monde industriel n'explique pas à lui seul la tendance à la professionnalisation et à la spécialisation accrue de la formation universitaire, tous cycles confondus.

Les universités, de la seconde moitié du 19^e siècle jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, sont donc en relation étroite avec la demande industrielle, dans les secteurs où cela est possible, bien entendu. Pour des raisons technologiques et économiques, ces relations n'avaient pas l'intensité qu'elles ont aujourd'hui, mais le point essentiel est que la continuité entre ces périodes a été masquée par les Trente Glorieuses. À la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, l'État découvre, en effet, que les scientifiques peuvent être

bien utiles à la machine de guerre (radar, mines, bombe atomique, etc.) et investit donc des milliards dans les universités ... qui finissent par se désintéresser des entreprises².

En somme, la transformation en cours dans les universités depuis les années 1980 est simplement une nouvelle transformation d'une institution qui s'adapte à un environnement changeant. Il ne s'agit d'ailleurs ni de la première, ni de la dernière. Alors, lorsqu'on entend des discours selon lesquels l'université serait en train de perdre son âme ..., ce n'est pas la première fois non plus ! On retrouve ce genre de discours autour des années 1840 à l'université de Berlin et ailleurs lorsque la recherche devient une mission explicite des universités, jusque-là confinées à l'enseignement pendant que les Académies des sciences se consacraient à l'avancement des connaissances. Ces structures argumentatives sont pratiquement invariables en période de transformation ou de réajustement des institutions³. Parce que les fonctions sociales de l'université sont remises en cause ou ébranlées, certains croient à la fin du monde. Or, la transformation que nous vivons actuellement ne signifie en rien la fin des universités. Elle n'est qu'une autre restructuration pour tenir compte de transformations qui sont à la fois externes et internes aux universités.

Des investissements ciblés

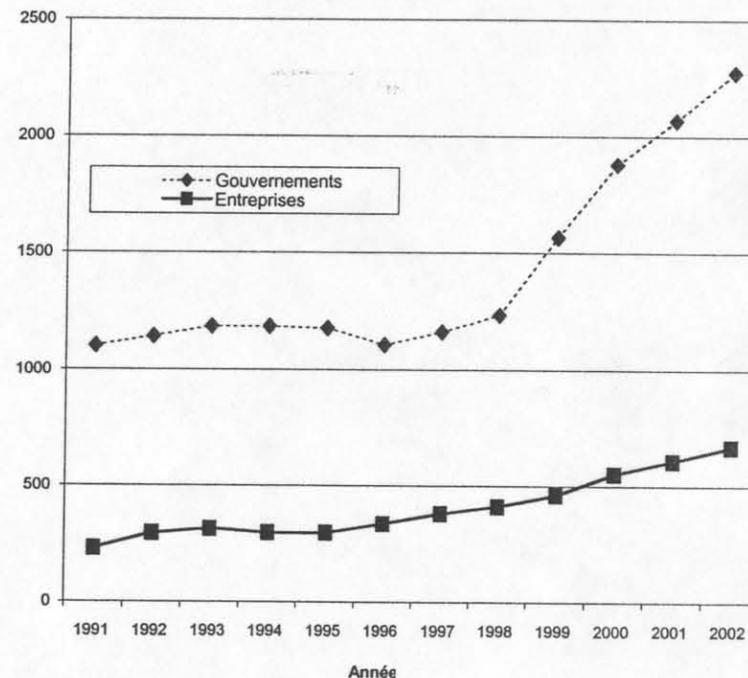
Abordons maintenant la question des nouvelles tendances. Je parlerai d'abord de ce que j'appelle les « tendances lourdes » en ce qui concerne les types d'investissement et les types de recherches universitaires. Dans un deuxième temps, nous réfléchirons aux conséquences institutionnelles liées aux transformations actuelles. En troisième lieu, je présenterai ce que je considère comme les caractéristiques premières et spécifiques des universités qui, ensemble, constituent un phare que nous devrions toujours avoir en vue pour nous guider dans la révision et la mise en place de programmes

2. Pour plus de détails, consulter le numéro de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* que j'ai coordonné sur le thème « Entreprises Académiques » (n° 148, juin 2003).

3. Pour plus de détails, voir Y. Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et sociétés*, vol. 23, n° 1, 1991, p. 41-54.

d'études. Je me concentrerai surtout sur la recherche et les études avancées, l'espace manquant pour réfléchir sérieusement à l'organisation des études de premier cycle.

Figure 1
Évolution du financement de la recherche et développement dans l'enseignement supérieur, selon le secteur de financement, 1991-2002 – DIRD (en millions \$)

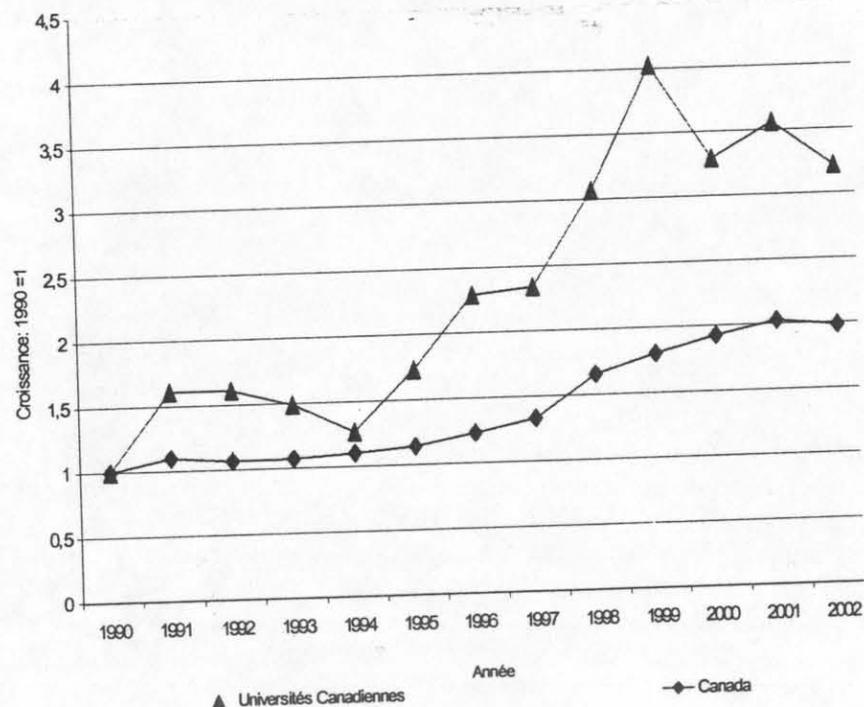


Source : Statistique Canada N° 88F0006XIF2002015

Avant toute chose, voyons quelques chiffres qui illustrent les tendances récentes. Lorsqu'on jette un coup d'œil à l'évolution des budgets de recherche depuis 1990, on constate une certaine stabilité, suivie d'une faible baisse vers 1995, puis d'une croissance exponentielle à compter de 1997 (Figure 1). Cette hausse coïncide avec la création d'organismes subventionnaires fédéraux : la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et Génome Canada, qui inaugurent une nouvelle phase de réinvestissement fédéral débutant en 1997. La seconde figure illustre une autre transformation des pratiques

universitaires : la course à la commercialisation de la recherche que mesure ici la prise de brevets (aux États-Unis) par les universités canadiennes⁴. Comme on peut le voir, les brevets universitaires croissent plus rapidement que l'ensemble des brevets institutionnels canadiens. Au cours des dix dernières années, leur nombre a plus que triplé au Canada.

Figure 2
Croissance des brevets institutionnels des universités
canadiennes et du Canada, 1990-2002



Source : Observatoire des sciences et des technologies (OST) à partir des données fournies par USPTO.

4. Pour plus de détails sur la commercialisation de la recherche au sein des universités, voir P. Malissard, Y. Gingras et B. Gemme, « La commercialisation de la recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°148, juin 2003, p. 57-67.

Ce qui frappe d'abord lorsqu'on regarde les types d'investissements effectués depuis le milieu des années 1990, c'est qu'ils sont beaucoup plus ciblés qu'auparavant. Fait plus important encore, lorsque de nouveaux fonds sont disponibles, ils ne sont plus versés dans les fonds généraux des organismes de subvention, comme c'était le cas auparavant, mais administrés par des structures spécifiques aux nouveaux programmes. Il s'agit là d'une tendance très nette, que je qualifie de stratégie de contournement des fonds subventionnaires. Ainsi, les milliards dédiés à la FCI et à Génome Canada ne sont pas gérés par les Fonds subventionnaires, bien qu'ils visent à appuyer la recherche scientifique dans les universités et leurs hôpitaux affiliés. Il en est de même pour les programmes des chaires de recherche du Canada et des réseaux de centres d'excellence qui ont chacun leur structure administrative propre. Enfin, les cent millions octroyés au programme « Initiative de la nouvelle économie » (INE) sont gérés par le CRSH, mais les fonds sont contrôlés par un comité spécial comprenant plusieurs acteurs non universitaires, limitant ainsi la marge de manœuvre du CRSH dans l'orientation intellectuelle de ce programme. La stratégie est claire : les fonds sont d'abord dédiés à des programmes, puis administrés par des structures spécifiques auxquelles les organismes subventionnaires traditionnels (CRSNG, CRSH et les IRSC, selon le cas) sont associés pour assurer la crédibilité du processus.

Mais il ne faut pas confondre l'ombre et la proie. Il s'agit bel et bien d'un contournement de ces organismes et d'une diminution de leur autonomie puisque ces programmes sont définis en dehors de leurs conseils d'administration et qu'ils ne décident pas eux-mêmes de la répartition et de l'orientation des nouveaux fonds. D'ailleurs, on l'observe clairement : la croissance des fonds de base des organismes subventionnaires est faible en comparaison avec celle des fonds dédiés à des programmes ciblés. Cette approche permet évidemment au gouvernement de donner une plus grande visibilité à ses investissements en recherche et développement. La création récente d'un nouveau programme de bourses d'études supérieures du Canada qui vient se superposer aux programmes déjà offerts par les organismes subventionnaires en est une preuve supplémentaire. En d'autres termes, à l'heure de « l'économie du savoir », la visibilité politique ne passe plus seulement (et d'abord) par des bouts de routes asphaltées, mais aussi (et de plus en plus) par des programmes de recherche et développement et de formation annoncés en grande

pompe par des ministres. Il s'agit là d'une nouvelle donne dont il faut prendre acte.

Des recherches « orientées objet » et non disciplinaires

Les nouveaux modes de financement favorisent aussi un nouveau type de recherche que j'appelle la recherche « orientée objet »⁵. Ce type de recherche s'intéresse, comme son nom l'indique, à des objets particuliers autour desquels on convoque l'expertise nécessaire pour répondre aux questions posées. Cela entraîne nécessairement le développement d'une approche interdisciplinaire. La bioinformatique, la protéomique et les matériaux sont des exemples d'objets de recherche sur lesquels travaillent des équipes. On crée des instituts et des structures qui font interagir des scientifiques de différentes provenances. Un exemple frappant est celui de l'université Harvard. On y a construit il y a quelques années le Centre Bauer entièrement dédié à la génomique⁶. Il ne s'agit pas d'une nouvelle aile du département de physique ou d'un nouveau département de chimie ou de biologie : il s'agit d'un édifice complètement dédié à un seul objet, la cellule. Cette entité est complexe et son étude fait intervenir des mathématiciens, des informaticiens, des physiciens, des chimistes et, bien sûr, des biologistes. Il s'agit d'une tendance relativement récente qui s'éloigne de la reproduction disciplinaire en inversant l'approche habituelle qui consistait à créer les institutions autour de disciplines qui découpaient l'objet chacune à leur façon et sans trop se soucier les unes des autres. On retrouve la même tendance au Clark Center de l'université Stanford, dont le projet explicite est « de ne pas former un département et de le laisser s'isoler du reste du campus comme c'est habituellement le cas avec les départements »⁷.

Une autre caractéristique des recherches récentes est qu'elles sont plus souvent effectuées « en contexte d'application », même si elles

5. Cette notion n'a rien à voir avec l'idée ancienne de « recherche orientée » souvent synonyme de « recherche appliquée », utilement remplacée par « recherche en contexte d'application ». Elle est plutôt construite par analogie avec l'idée de « programmation orientée objet » en informatique.

6. *Nature*, vol. 416, 21 mars 2002, p. 256-257.

7. *Nature*, vol. 404, 16 mars 2000, p. 314.

peuvent avoir un caractère fondamental⁸. Si ce concept est récent, la pratique, elle, est ancienne, même si elle s'est intensifiée au cours des vingt dernières années. Louis Pasteur, par exemple, a construit sa carrière en cherchant à résoudre les problèmes rencontrés par les producteurs de vers à soie, de vin et de bière, donnant ainsi naissance à une nouvelle science : la bactériologie. Notons cependant une différence de taille : jusqu'à récemment, la recherche en contexte d'application était une stratégie individuelle, alors qu'elle est maintenant passée sur le plan institutionnel et informe directement les politiques scientifiques.

Ces transformations de la recherche se reflètent tout d'abord dans la généralisation des recherches en équipe. Plusieurs déplorent d'ailleurs le manque de place laissée à l'individu, à la réflexion fondamentale et à long terme, ainsi qu'aux grands ouvrages de synthèse. Ce travail d'équipe a également pour effet d'engendrer de plus en plus de relations de collaboration interuniversitaires, aux échelles locale, nationale et internationale⁹. En effet, dans des domaines très pointus, l'expertise est souvent dispersée dans le monde. Dans ce contexte, le « chercheur » est devenu, en fait, un élément du « travailleur collectif », un peu à l'instar de l'ouvrier qui travaillait à créer la Ford T en collaboration avec plusieurs autres travailleurs.

Une autre conséquence issue de ces transformations est le déclin relatif des départements comme lieux non seulement de décision des tendances de la recherche, mais également comme lieux de dynamisme de la recherche, ce qui pose des problèmes réels aux universités, problèmes auxquels on cherche toujours des solutions. Le déplacement des chercheurs d'un département à un centre crée souvent des tensions. Or, pour diverses raisons, l'action intellectuelle se déploie davantage dans ces centres. J'irais même jusqu'à dire que le département fait bien souvent obstacle aux changements, quoiqu'en disent certains.

8. M. Gibbons *et al*, *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, Thousands Oaks, Calif., Sage, 1994.

9. Y. Gingras, « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 141-142, mars 2002, p. 31-45.

Bien qu'il y ait un manque d'études concrètes sur le sujet, on a probablement raison de croire que la formation de 2^e et 3^e cycles est effectivement meilleure et plus rapide lorsqu'elle est faite sur des objets liés à des équipes et à des centres de recherche. En effet, quand on compare le nombre de conférences, de séminaires, de colloques de toutes sortes organisés par des centres de recherche, aux activités des départements disciplinaires, on peut comprendre que les centres de recherche, plus visibles, constituent un attrait pour les étudiants. Il est plus difficile de sentir cette vitalité intellectuelle pour des étudiants qui restent dans les départements et qui sont, au fond, entourés de collègues avec lesquels ils ont peu en commun. La tendance de la formation des cycles supérieurs à se centrer sur des objets aide aussi probablement les étudiants à être mieux intégrés dans les circuits scientifiques (congrès, séminaires). Cela a toutefois, il faut le dire, l'effet de diminuer l'autonomie des étudiants dans le choix de leur objet de recherche. Cependant, en pratique, il en a presque toujours été ainsi, sauf dans certains cas où les étudiants arrivent avec des idées exceptionnelles dès le début, qu'ils ne veulent plus changer. Plusieurs enquêtes en cours s'intéressent au parcours des étudiants des cycles supérieurs et elles permettront de tester la valeur de ces hypothèses.

Le dépassement des disciplines est aussi en cours avec la création de programmes de doctorat multidisciplinaires. On ne crée plus de programmes de Ph. D. strictement disciplinaires. On crée plutôt, par exemple, des doctorats en développement régional, en sciences sociales appliquées. On pourrait aussi donner en exemple les doctorats en sciences, technologies et société (STS). En somme, les structures des programmes de 2^e et de 3^e cycles suivent la même direction que les tendances mentionnées plus haut : intégration accrue des étudiants dans des équipes, appui aux projets de recherche en entreprises et autres milieux de pratique¹⁰, formation moins strictement disciplinaire, etc. Les programmes de premier cycle ne sont pas en reste, car on voit là aussi la création de programmes bidisciplinaires et multidisciplinaires qui tendent à se définir en fonction d'objets plus que de disciplines, mêmes si ces dernières dominent encore au premier cycle.

10. B. Gemme, Y. Gingras et P. Milot, « Formation à la recherche et milieu de pratique : un portrait des boursiers du programme de Bourses de recherche en milieu de pratique », Note de recherche du CIRST, 2003-05, novembre 2003.

Ces transformations de la dynamique de production du savoir sont également visibles dans les structures des organismes subventionnaires qui ont été remodelées pour mieux refléter ces tendances. On est passé du Conseil de Recherches Médicales (CRM) aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), dont les treize composantes sont centrées sur des objets et non sur des disciplines : appareil locomoteur et arthrite, cancer, nutrition, métabolisme et diabète, santé des enfants et des adolescents, et ainsi de suite. On ignore encore la direction que prendra le CRSH, mais une restructuration importante est annoncée qui devrait aller dans le sens d'un dépassement des découpages disciplinaires. Au Québec, les fonds subventionnaires ont également pris le virage objet : FCAR, devenu le Fonds nature et technologies (FQRNT), classe le savoir sur des bases non disciplinaires, comme d'ailleurs le nouveau Fonds québécois de recherche sur la Société et la culture (FQRSC).

En somme, ce qui réunit maintenant les chercheurs, à mon avis, ce sont les objets de recherche et non les disciplines. En misant sur les objets, on se donne également des structures qui sont plus flexibles sur le plan institutionnel et qui pourront mieux s'adapter à l'émergence de nouveaux objets de recherche, mais aussi à la disparition d'objets de recherche ayant perdu leur pertinence intellectuelle.

La spécificité des universités

Comment intervenir dans ce nouveau contexte ? Comment donner à la formation et à la recherche universitaires une direction cohérente et rigoureuse ? Il n'y aura jamais unanimité sur les réponses à ces questions, bien sûr, l'université étant un système de tensions et de luttes où s'affrontent des conceptions concurrentes de l'avenir de l'institution. Je crois, cependant, que nous devons avoir un point de référence, un phare, qui permette de nous orienter. Comme il est toujours permis de rêver, voici, de façon quelque peu lapidaire pour des raisons d'espace, les éléments clés de ma conception de l'université.

- I. Il faut d'abord rappeler que, depuis Humboldt et la création de l'université de Berlin en 1810, l'enseignement et la recherche sont les deux piliers de la mission universitaire. On peut y ajouter le service à la collectivité si l'on veut, mais cela demeure secondaire par rapport à ces deux activités qui sont véritablement spécifiques à l'université moderne. Dans

chacune de ses actions, l'université, lieu privilégié d'analyse du monde naturel et social, se doit d'avoir des visées à moyen terme et à long terme. N'étant pas la seule institution dans la société, elle doit se concentrer sur des fonctions qui lui sont propres.

La société se compose de multiples institutions : des entreprises, des églises, des écoles primaires, secondaires, des cégeps, des groupes d'intérêts, etc. L'université fait partie de cet ensemble. Qu'est-ce qui la distingue, la rend unique et nécessaire ? On trouve dans la société des industriels qui font un travail particulier et nécessaire. Si, soudainement, les universités se mettent à faire le travail des entreprises et si nos recteurs parlent comme les présidents de chambres de commerce, il y a problème, il y a confusion des rôles. Il est donc important d'avoir une idée claire de la spécificité institutionnelle des universités. Cette spécificité est une visée de formation et de recherche à moyen terme et à long terme. Les universités ne sont pas des écoles techniques. Celles-ci sont nécessaires – plus que jamais en fait –, elles existent et remplissent leur rôle (du moins, je l'espère !). La formation peut être générale, professionnelle ou spécialisée, mais dans tous les cas elle doit être à la fine pointe des connaissances.

C'est ici que la recherche intervient. Elle peut être de toute nature (scientifique, philosophique, historique, sociologique, artistique, etc.). Le fait qu'elle soit subventionnée ou non n'a rien à faire avec la « liberté » de cette recherche, ce qui compte étant, bien sûr, le résultat final qui s'observe dans des productions savantes : articles, livres ou création d'œuvres artistiques (musique, danse, peinture ...) ¹¹. De même, comme on l'a précédemment noté, les recherches en contexte d'application sont de plus en plus fréquentes à l'université et ne sont pas nécessairement moins « fondamentales » que des recherches entreprises hors de tels contextes, l'idée de « recherche en contexte d'application » ayant justement

11. Sur la création dans le milieu universitaire, voir M. Fournier, Y. Gingras et C. Maturin, « Création artistique et champ universitaire : qui sont les pairs ? », *Sociologie et sociétés*, vol. 21, n° 2, octobre 1989, p. 63-74.

l'intérêt de dépasser la fausse dichotomie sciences pures/appliquées.

- II. L'université doit être dotée d'une structure assez souple et ouverte aux imprévus, aux nouveautés et aux projets risqués sur le plan conceptuel. Elle doit pouvoir expérimenter sans se sentir obligée de sauvegarder tout ce qu'elle crée quand ce ne sont pas des réussites. Il faut aussi cesser de croire que les obstacles sont toujours « administratifs », alors qu'ils relèvent le plus souvent, en fait, de nos « collègues-concurrents ». En effet, les collègues sont souvent la source des obstacles aux transformations, même lorsque ces dernières originent de l'intérieur, c'est-à-dire de professeurs, et ne sont pas « imposées » de l'extérieur.
- III. L'université doit continuer à s'assurer qu'elle laisse place à la pensée individuelle. Cette caractéristique peut sembler aller à contre-courant de la tendance lourde qu'est la recherche en équipe, mais ce n'est pas le cas, car il n'y a pas de raisons pour ne pas laisser place aux chercheurs individuels, même si ce n'est plus la tendance modale. Différents styles doivent pouvoir se côtoyer et coexister au sein de l'université. Il faut donc à la fois conserver la capacité des individus à faire de la recherche dans les directions qu'ils jugent les plus prometteuses tout en suivant la tendance lourde des équipes et des centres de recherches. Rien ne devrait interdire aux chercheurs qui le désirent de revenir au mode individuel après avoir, par exemple, dirigé un groupe de recherche. Il ne faudrait surtout pas voir dans un tel geste un quelconque « déclin » (intellectuel ou institutionnel), mais simplement une façon différente de faire de la recherche.
- IV. Il faut assurer le maintien et le renouvellement des infrastructures. Des programmes spécifiques existent d'ailleurs à cet effet comme la FCI. Cela dit, les infrastructures, c'est bien joli, mais pour avoir un système cohérent, on doit mettre de l'argent dans les contenus. Si on ne comptait que sur la Fondation canadienne pour l'innovation, on aurait de beaux édifices pleins d'instruments inutilisés. Personne n'y ferait de recherche, faute d'argent. Cela constitue d'ailleurs un danger réel : les programmes d'infrastructure ont permis d'acheter un grand nombre de gros

instruments. Il faut maintenant des gens pour les faire fonctionner, notamment des étudiants de maîtrise, de doctorat et de post-doctorat et du personnel technique. Or, le rythme de croissance des budgets des fonds subventionnaires ne suit pas celui des fonds dédiés (FCI, Génome).

- V. La palette des programmes d'enseignement, de recherche et de subvention doit répondre de façon cohérente et systémique à la diversité des besoins. Les programmes gagnent d'ailleurs à être flexibles, ce qui leur permet de s'adapter sans transformation radicale. En bref, évitons la bougeotte et la multiplication des programmés tant en formation qu'en recherche.
- VI. Avant la création de tout programme de subvention, une analyse des relations de complémentarité avec les programmes existant et des effets prévisibles de leur création devrait être effectuée, ce qui est rarement le cas si l'on en juge par les programmes mis en place depuis quelques années. Lors de la création de la FCI et des programmes de chaires de recherche du Canada par exemple, on ne s'est pas attardé, de toute évidence, à cette analyse¹². Bien sûr, on ne peut se plaindre que l'argent coule à flot dans les universités. Mais il faut savoir évaluer et prévoir les vagues qui vont suivre. Dans le cas du programme FCI, par exemple, qui paiera pour l'entretien récurrent de ces infrastructures dans cinq ans ? D'où viendra l'argent nécessaire au bon fonctionnement des instruments de pointe achetés pour moderniser les laboratoires ? En général, il ne faut pas oublier que ce sont les étudiants et les techniciens qui font rouler les laboratoires au jour le jour. Or, si les étudiants ne bénéficient pas de bourses suffisantes, ça ne fonctionnera pas.

L'absence d'analyse globale du système de la recherche peut produire des effets pervers dont voici un exemple récent. La création par le gouvernement fédéral du programme des bourses d'études supérieures du Canada de 2^e et de 3^e cycles

12. Pour plus de détails sur le programme des chaires, voir Y. Gingras, « Les chaires de recherche du Canada : plus d'argent mais moins d'autonomie pour les universités », dans *Québec 2003*, sous la direction de R. Côté, Montréal, Fides, 2002, p. 608-613.

n'a sûrement pas donné lieu à une réflexion sérieuse sur les conséquences d'un tel programme aux allures généreuses. Est-il en effet logique de demander aux organismes subventionnaires fédéraux de distribuer d'un côté des bourses de doctorat de 35 000 \$ à des étudiants pour qu'ils restent au pays, et, de l'autre, d'offrir les bourses habituelles (CRSH, CRSNG, IRSC) d'environ 20 000 \$ à ceux qui veulent étudier aux États-Unis ou en Europe ? Cette situation pour le moins absurde est imputable à des décisions politiques à courte vue qui ne prennent pas assez en compte l'avis des organismes subventionnaires – ce qui aurait pu éviter une telle aberration – et ne visent qu'à maximiser la visibilité politique du programme annoncé dans le discours du budget. Évidemment, ces ressources sont les bienvenues après des années de disette, mais elles engendrent de nouveaux problèmes auxquels il faudra trouver une solution autre que rhétorique. La *Canadian Association of Graduate Studies* vient d'ailleurs de soumettre au comité des Finances, à Ottawa, un document dans lequel elle demande, entre autres choses, de créer un programme de bourses de 2^e cycle et 3^e cycle international, les programmes actuels nuisant évidemment à la mobilité des étudiants. Reste à voir s'ils seront entendus par le nouveau premier ministre.

- VII. Enfin, et cela aurait pu être mon premier point, l'aspect le plus fondamental de toute politique universitaire doit être la défense de l'autonomie des chercheurs et des professeurs. Cet énoncé de position peut sembler une évidence, et pourtant, la controverse entourant le cas de Nancy Olivieri à l'Université de Toronto peut permettre d'en douter, les autorités de son établissement ayant plutôt pris parti pour la compagnie pharmaceutique Apotex dont la chercheuse avait mis en cause la sécurité d'un médicament qu'elle avait expérimenté à la demande même de la compagnie dont elle avait obtenu un contrat¹³.

Si les relations université-entreprise ne sont pas nouvelles, leur croissance actuelle est importante et demande donc de la vigilance pour s'assurer que l'autonomie intellectuelle des

13. Pour plus de détails, voir *CAUT Bulletin Online*, vol. 48, n° 9, November 2001, http://www.caut.ca/english/bulletin/2001_nov/default.asp.

chercheurs ne soit pas remise en cause. Comme c'est d'ailleurs déjà le cas dans plusieurs universités, il faut définir des contrats clairs où le chercheur conserve un maximum d'autonomie. Lorsqu'on signe des contrats, il faut avoir bien en tête notre phare et ses piliers : quelle est notre responsabilité première ? Ce n'est pas d'obtenir le contrat à tout prix, mais de s'assurer que le chercheur dispose d'une autonomie certaine tout en acceptant les contraintes inhérentes à une entente contractuelle qui lui permet d'avoir accès à des ressources souvent inaccessibles autrement. Il faut donc apprendre à naviguer entre ces récifs en ayant une vision claire de la mission académique.

Mais il ne faudrait pas croire que les méchants intérêts des entreprises privées constituent la seule source pouvant limiter la liberté de parole et d'action des universitaires. En effet, de façon plus insidieuse et donc plus difficile à cerner, existe une pression ambiante aux discours consensuels « politically correct » qui rendent difficile la discussion rationnelle et fondée sur des données des revendications de groupes d'intérêts divers : femmes, syndicats (de chargés de cours et de professeurs), etc. Le silence pesant qui entoure les discussions sur les « droits » de tous et chacun en dit long sur la peur de déplaire ou de se faire traiter de réactionnaire, de raciste, d'antisémite, de néolibéral ou autre insulte qui clos la discussion à défaut d'arguments. En somme, les universités et les universitaires doivent se munir d'armes de défense pour assurer leur autonomie intellectuelle et affronter autant les attaques externes qu'internes à l'institution.

Et s'il est vrai que l'on s'achemine de plus en plus vers une société du savoir qui serait en partie mue par une économie du savoir, alors cela ne fait que donner raison une fois de plus à mon philosophe préféré, Gaston Bachelard, qui a écrit qu'il « ne faut pas rendre l'école semblable à la société mais bien la société semblable à l'école ». L'université du XXI^e siècle, toujours capable de changements, a donc de beaux jours devant elle, même si elle doit parfois naviguer dans le brouillard ou en eaux troubles. Chose certaine, aucun naufrage n'est encore en vue, si elle garde le cap sur son phare.

comité de rédaction

Chedly Belkhadja, *rédacteur en chef*

Le présent numéro *L'université en devenir* a été préparé sous la direction de Jean-François Thibault et Hélène Albert.

Joel Belliveau
Gino T. LeBlanc
Ibrahim Ouattara
Marie-Noëlle Ryan

avec l'équipe de travail formée de
Lise Vautour, *responsable des services administratifs*
Debbie Maillat, *responsable de la mise en page*
Jacques Picotte, *réviseur*

Nicole Gallant a aussi contribué à la révision de certains textes.

Maquette : Patrice Benoît

Prix par numéro	12 \$
Abonnement à deux numéros	22 \$
Abonnement à quatre numéros	42 \$
À l'extérieur du Canada (quatre numéros)	65 \$
Abonnement de soutien	200 \$

Égalité est une revue indépendante fondée dans le but de favoriser la réflexion et la libre discussion sur des thèmes qui intéressent le développement politique, économique, social et culturel de la société acadienne. Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La réalisation de ce numéro a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère du Patrimoine canadien.

© La Société acadienne d'analyse politique Ltée

conseil d'administration (2004)

Joel Belliveau, *président et rédacteur adjoint*
Chedly Belkhadja, *vice-président et rédacteur en chef*
Hélène Albert, *trésorière*
Gino T. LeBlanc
Ibrahim Ouattara
Marie-Noëlle Ryan
Jean-François Thibault

ISSN 0226-6873

revue acadienne
d'analyse politique

C.P. 27050
Dieppe (N.-B.) Canada
E1A 6V3

sommaire

Liminaire

Jean-François Thibault et Hélène Albert, *L'université en devenir ou la « crise permanente » de l'université*, p. 7

L'université : passé, présent

Yves Gingras, *L'université en mouvement*, p. 13

Greg Allain, *L'université assiégée*, p. 29

Mourad Ali-Khodja, *Réflexions sur la crise de l'institution universitaire et ses conséquences en milieu minoritaire : le cas de l'Université de Moncton en Acadie*, p. 51

Gilles Labelle, *Les humanités et les sciences sociales : hier, aujourd'hui, demain*, p. 73

L'université : vue d'ailleurs

Vanessa Ruget, *L'université américaine : une institution en crise*, p. 85

Jean-Émile Charlier et Frédéric Moens, *Universalité des logiques de marché - la Belgique francophone et la transformation de son système universitaire*, p. 93

Georges Felouzis, *Les universités et le « marché » de l'enseignement supérieur en France et en Europe : évolutions et perspectives*, p. 103

Raymond Hudon, *Entre servitude et indépendance : l'université et la société*, p. 111

L'université : vue d'ici

Maurice Rainville, *Autour de la liberté universitaire*, p. 123

Frédéric Boily, *Impressions d'un jeune professeur*, p. 129

Marc Bastarache, *L'Université de Moncton en devenir*, p. 135

Recension :

Joel Belliveau, *L'idée d'université : une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec de 1770 à 1970*, p. 143